



PRÉCARISÉ-E-S, MALTRAITÉ-E-S ÇA SUFFIT !

Les mobilisations des AESH ainsi que les interventions syndicales ont permis d'obtenir une avancée sur la grille de salaire avec un avancement automatique.

Cela reste encore loin des revendications portées depuis toujours :

- Un **statut** de la Fonction publique
- Une grille de salaire alignée sur la **catégorie B**
- Des **temps complets** pour tous
- Des **formations** qualifiantes
- Le **recrutement** d'AESH à hauteur des besoins
- **L'abandon** des **PIAL** et de la politique de **mutualisation**

CES PERSONNELS SONT POURTANT INDISPENSABLES AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE ET A L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP !

Nous demandons une audience avec LA DASEN 28 afin d'y porter les revendications suivantes :

- Mise en place de **fiches de postes**
- **La mise en application des entretiens professionnels** fixés par l'arrêté du 27 juin 2014 **et l'abandon des évaluations** par les enseignants, directeurs et chef d'établissements
- Des **formations** qualifiantes
- **Le recrutement** d'AESH à hauteur des besoins

Faites-nous remonter l'état de situation dans vos écoles (manque d'aesh, emploi du temps non conforme au contrat, mutualisation à outrance...)

Tous concerné-e-s, tou-te-s en grève avec les 620 AESH du département

Rassemblement devant L'Inspection Académique

Mardi 19 octobre à 15h place de la République - Chartres